

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1970 B 00056

Numéro SIREN : 700 800 568

Nom ou dénomination : 3.F.

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2023 sous le numéro de dépôt A2023/019297

3 F

Société anonyme au capital de 960.960 euros
Siège social : Technoparc bâtiment 5, 50 rue Jean Bart 31670 LABEGE
R.C.S. TOULOUSE B 700 800 568

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

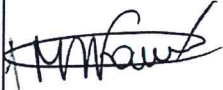
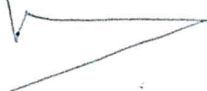
~~DU 13 DECEMBRE 2022~~

Du 13 / 06 / 2023

FEUILLE DE PRESENCE

stat
certific
exacte

Nom et adresse de l'actionnaire	Nombre d'actions			Nombre de voix	Nom et adresse du mandataire	Signature
	US	NP	PP			
Succession Monsieur Georges FARRE 12 Esplanade Compans Caffarelli 31000 TOULOUSE		15		15	clt FARRE	
Madame Marguerite FARRE 12 Esplanade Compans Caffarelli 31000 TOULOUSE	15		6	6	clt FARRE	
Société FARRAU 38 rue Octave Feuillet 31200 TOULOUSE			660	660	Stephane AUTHIE	
Monsieur Stéphane AUTHIE 15 bis chemin d'As Blanc 31320 REBIGUE			1	1	Stephan, AUTHIE	
SAS MARGUIC 38 rue Octave Feuillet 31200 TOULOUSE			660	660		
Société civile CZFA 9 rue de Lyser 31500 TOULOUSE			660	660		
Monsieur Roger FARRE 5 chemin de la Planho 31320 VIEILLE TOULOUSE			14	14		
Madame Claude FARRE 5 chemin de la Planho 31320 VIEILLE TOULOUSE			7	7		

Madame Marie-Pierre FARRE 17, rue Paul VIDAL 31000 VIEILLE TOULOUSE			1	1		
Société Civile FIFA 5 chemin de la Planho 31320 VIEILLE TOULOUSE			1.980	1.980		
Madame Raymonde GALY 6 rue Henri Jaudon 12000 RODEZ			251	251		
Madame Anne-Marie MAI Chemin du PESQUIE 12850 ONET LE CHATEAU			1	1		
Société Civile FGA 27 Chemin du PESQUIE 12850 ONET LE CHATEAU			1.750	1.750		

TOTAL 5346 sur 6.006 actions.

Les membres du bureau soussignés certifient exacte la feuille de présence, à laquelle sont annexés 14 pouvoirs et formulaires de vote par correspondance, faisant apparaître que 12 actionnaires sont présents ou représentés et totalisent 5346 actions ayant droit de vote auxquelles sont attachées 5346 voix.

La présidente
Anne-Marie MAI



Le secrétaire

Bernard GALY

Le scrutateur n°1

Stephane Authier



Le scrutateur n°2

Christine FARRE



3 F
Société anonyme au capital de 960.960 euros
Siège social : Technoparc bâtiment 5, 50 rue Jean Bart 31670 LABEGE
R.C.S. TOULOUSE B 700 800 568

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
DU 13 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois et le 13 juin, à 18 h30, les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par le conseil d'administration. Chaque actionnaire, détenant des actions en pleine propriété, en nue-propiété ou en usufruit, a été convoqué dans le respect des dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Madame Anne-Marie MAI préside la séance en sa qualité de présidente du conseil d'administration.

~~Bernard GAY~~ Christophe MAI, Stéphane AVITTE, actionnaires présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Bernard GAY assure le secrétariat de la séance.

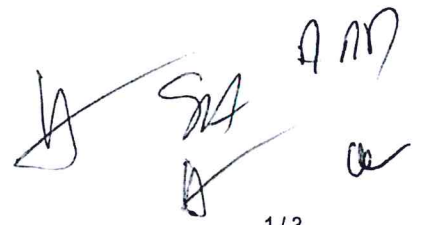
La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent actions, soit plus du quart des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La présidente rappelle que l'article 24-V des statuts prévoit que le droit de vote appartient à l'usufruitier dans toutes les assemblées générales.

La présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- un exemplaire de la lettre de convocation des actionnaires ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Handwritten signatures and initials, including a large 'A' and 'SM'.

Puis la présidente déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

La présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- **Changement de commissaire aux comptes titulaire en raison de sa démission, remplacé par le commissaire aux comptes suppléant actuel,**
- **Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes suppléant en remplacement de l'actuel devenant titulaire, pouvoirs,**
- **Questions diverses.**

La présidente donne lecture du rapport du conseil d'administration.

La présidente expose que suite à la démission de Monsieur Christian LIBEROS, commissaire aux comptes titulaire, en date du 9 mai 2023 il y'a lieu de pourvoir à son remplacement par le commissaire aux comptes suppléant actuel, la SA KPMG, et de nommer en qualité de nouveau commissaire aux comptes suppléant, en remplacement du cabinet KPMG devenant titulaire, le cabinet SALUSTRO REYDEL, jusqu'au terme

Leurs fonctions prendront fin à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2023.

Cette lecture terminée, la présidente ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la démission, à effet du 9 mai 2023, de Monsieur Christian LIBEROS commissaire aux comptes titulaire, nommé, pour la durée des mandats restant à courir jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2023, en remplacement de Monsieur Christian LIBEROS, le cabinet KPMG, Tour Egho – 2, Avenue Gambetta – 92066 Paris la Défense actuellement commissaire aux comptes suppléant, en qualité de commissaire aux comptes titulaire et le cabinet Salustro Reydel, Tour Egho – 2, Avenue Gambetta – 92066 Paris la Défense, en qualité de commissaire aux compte suppléant.

Le cabinet KPMG et le cabinet Salustro Reydel ont chacun déclaré accepter la mission qui leur est proposée.

Voix pour : 5346 *voix*

Voix contre :

Abstention :

Cette résolution est donc ...*adoptée*...

SECONDE RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Voix pour : 5346 voix

Voix contre : /

Abstention : /

Cette résolution est donc adoptée

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée à 19 heures.

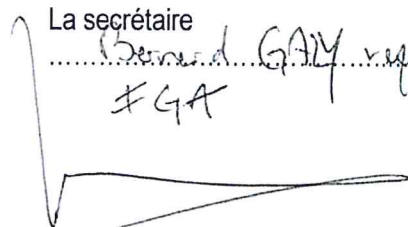
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

La présidente
Anne-Marie MAI



La secrétaire

Bernad GAY représentant
#GA



Les scrutateurs

Christine FARRÉ

représentant HARGUIC



Stéphane AVTHIE

SC FARRÉ

